

Le 29/11/2012 challenge.fr a sorti un article sur la situation de Parkeon.  
La CFDT tient à apporter un éclairage sur notre situation, vu de l'entreprise.

NON, Parkeon n'est pas "au bord de la cessation de paiement".

**Parkeon est une entreprise solide qui a toujours été bénéficiaire depuis les 10 dernières années avec un [chiffre d'affaire 2011 de 176 millions d'€](#) parmi les plus hauts de son histoire. En clair, Parkeon est une entreprise florissante et en pleine croissance de son chiffre d'affaire sur ces dernières années.**

Donc Parkeon a des ressources financières, alors où est le problème?

Tout simplement le LBO est en train de nous pomper cet argent. Explication :

- La dette est celle du LBO, c'est celle de Barclays (maintenant Equistone) qui l'a contractée auprès du pôle bancaire dirigé par BNP Paribas lors du rachat de Parkeon en LBO en 2007 en pleine bulle spéculative.

- Bien sûr, et c'est là le miracle du LBO, ce n'est pas l'acheteur qui paie la dette.. c'est l'acheté! Les remboursements et les taux d'intérêts supportés par Parkeon n'ont pas été définis en fonctions des perspectives "industrielles" de Parkeon mais plutôt en fonction de l'appétit de nos financiers (LBO + pôle bancaire). En pleine crise mondiale ce système a ses limites...

Aujourd'hui ces financiers ne veulent pas admettre leur erreur (valeur spéculative, dette inappropriée). Ils s'accrochent et se déchirent entre eux sans se préoccuper des conséquences que cela fait subir à l'entreprise et aux conditions de travail des salariés.

## Malheureusement c'est légal!

Étonnamment la solution est simple: il suffit que les élus politiques légifèrent sur les LBO pour empêcher que ce type de spéculation sur nos entreprises ne détruise l'industrie française.

En attendant on ne peut que s'interroger sur le professionnalisme du journaliste de challenge

qui a vraisemblablement voulu faire un bon titre en référence à "Florange" et casser du sucre sur le dos du gouvernement.

Ce journaliste (René Sartet) semble méconnaître notre situation mais pourtant n'hésite pas à faire de l'info "sensation", peu scrupuleux des conséquences qu'il peut engendrer pour notre entreprise et ses salariés.

Il ferait bien de réellement s'intéresser au fond du problème plutôt que de rechercher le sensationnel.